
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 octobre 2016
CO 073 DE

Étaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECÔTE, Véronique LAMBERT (arrivée à 21h40), Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), André VIONNET, Hubert DELACROIX, Antoine MARCELIN, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Monique BALLERY, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 50
Présents : 42
Votants : 43

Ont donné pouvoir : Catherine CATHENOZ donne pouvoir à Jean-François GAILLARD.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Eric PICHEGRU, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Dominique BOICHUT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Denis BRENNIAUX, Frédéric LAMBERT, Charles VALLET, Marie-Christine CHANOIS, Dominique PELLIN, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY (trésorier).

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 27 septembre 2016

Objet : Financement de l'opération de fouilles archéologiques sur le lotissement économique « velours 4 »

Vu la note de synthèse n°3 par Réf à l'article L 2121-12 du CGCT et relative au financement de l'opération « Fouilles archéologiques en Velours 4 »,

Entendu l'exposé de Monsieur Alain CHOULOT, 1^{er} Vice-Président Délégué aux Finances,

Vu l'avis de la Commission des Finances et Affaires Générales, en séance du 22.09. 2016,

Considérant qu'il convient de fixer le plan de financement de l'opération « fouilles archéologiques » en Velours 4,

Le Conseil communautaire, Après en avoir délibéré,
Par 42 voix pour et 1 abstention,

- 1- Arrête ainsi qu'il suit le plan de financement de l'opération « fouilles archéologiques » :
- Dépenses de travaux y compris géomètre et imprévus...216 000 € HT
 - Recettes d'emprunt de 170 000 €
 - Auto-financement de 46 000 €

2-Prend acte des conditions de réalisation de l'emprunt auprès de la CEBFC, à savoir durée 15 ans, taux fixe trimestriel de 0,81%, amortissement progressif du capital, déblocage possible des fonds en 3 fois sur 3 mois à dater de l'émission du contrat, frais de dossier de 0,20% déduit du 1^{er} déblocage des fonds

2- Autorise le Président à signer toutes pièces afférentes.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le Président,

Jean-François GAILLARD